

L'expertise
comptable



Choisissez
la filière
de l'excellence

vers les métiers
de l'expertise comptable
de l'audit
et du conseil

L'expertise
comptable



Choisissez
la filière
de l'excellence

Expert-comptable
Auditeur
Conseil

EN CABINET

l'Expert-comptable

Il intervient en appui à toutes les étapes de la vie des entreprises et dans tous les secteurs de l'économie. Il conseille et assiste le chef d'entreprise dans ses choix stratégiques et dans leur mise en œuvre opérationnelle. Un coach du chef d'entreprise en quelque sorte...

l'Auditeur

En tant qu'auditeur externe, l'expert-comptable intervient également dans des missions de conseil définies contractuellement avec le dirigeant dans des domaines aussi divers que la fonction personnel, l'ouverture du capital, la délocalisation, la mise en place de systèmes d'information. Inscrit comme commissaire aux comptes, il intervient sur des missions d'audit légal pour certifier les comptes des entreprises et garantir la fiabilité de l'information financière.

Expert-comptable et commissaire aux comptes exercent dans un cadre libéral et répondent à des exigences éthiques fortes en tant que membres de professions réglementées.

Ses atouts :

de l'indépendance, de l'aisance sur les techniques d'aide à la décision, une approche pragmatique de l'économie, le goût du contact, de la communication et du travail en équipe, une bonne gestion des temps ... une fibre de manager et de chef d'entreprise.

UN CURSUS ...

Le cursus de l'expertise comptable vous apporte une formation initiale, théorique et pratique, ouvrant la voie à des postes à responsabilité dans les domaines de la comptabilité, de la finance et de l'audit. En vous permettant d'élargir le spectre de vos compétences, ce cursus vous procurera aisance et autonomie tout au long de votre parcours professionnel. Ce sera votre meilleure carte de visite. Vous serez à même d'établir, d'authentifier et d'interpréter les données comptables et économiques pour leur apporter du sens. Vous appliquerez des méthodes et des valeurs identiques en Europe et dans le monde.

DES METIERS



Une carte de visite unique vers les métiers du chiffre et de l'audit

EN ENTREPRISE

Près de la moitié des diplômés d'expertise comptable occupe aujourd'hui un poste de haut niveau en entreprise, après une première expérience en cabinet. Le professionnel, diplômé d'expertise comptable est appelé à des postes de responsabilité pour participer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise. Il est un acteur de premier plan au sein des départements suivants :

- direction générale, administrative, financière
- direction comptable, de l'audit, de la consolidation et de la fiscalité
- direction des systèmes d'information et de l'organisation
- contrôle de gestion
- secrétaire général

Ses atouts :

des qualités de gestionnaire et de stratégie, une bonne maîtrise des systèmes d'information, une organisation rigoureuse, la connaissance des différents métiers de la "chaîne" de l'information financière ... une fibre de dirigeant et une connaissance panoramique de l'entreprise.

Une profession à forte valeur ajoutée

La valeur ajoutée de l'expert-comptable croît avec les mutations du secteur. L'attente des opérateurs financiers, l'évolution galopante de l'environnement juridique et réglementaire, l'accélération de la mondialisation de l'économie, l'exigence d'une éthique forte dans le domaine des affaires ..., sont autant de facteurs qui placent la fonction comptable et financière au cœur de l'actualité économique. Avec l'entrée en vigueur des nouvelles normes comptables internationales (IFRS), la comptabilité s'affirme réellement comme la langue internationale des affaires. Compte tenu de leurs connaissances multiples, de leur haute technicité, de leur capacité d'analyse et de mise en œuvre de leur vision, les professionnels du chiffre et de l'audit sont de plus en plus courtisés.

Un marché du recrutement en explosion

A toutes les étapes du cursus, des métiers se développent pour répondre aux besoins des entreprises et à la complexité croissante de l'économie. Que ce soit à bac + 3, avec le DCG, ou à bac + 5, avec le DSCG, ou encore au plus haut niveau de l'expertise comptable, les propositions d'emplois faites aux jeunes diplômés sont de plus en plus diversifiées. En outre, il est courant de voir des jeunes formés en cabinet d'expertise comptable ou d'audit sollicités pour des postes clés en entreprise. Inversement, les cabinets apprécient des profils « entreprises » spécialisés dans un secteur particulier et susceptibles de mieux comprendre les problématiques de leurs clients. "Des pros au service des pros"!



Des métiers recherchés à haute responsabilité

Le marché du recrutement est en plein essor dans les professions du chiffre et de l'audit, et les propositions faites aux jeunes diplômés de plus en plus diversifiées.

“

La parole aux diplômés

Sébastien
contrôleur de gestion,
Rhône Alpes

Faire parler les chiffres pour améliorer la rentabilité de l'entreprise et optimiser sa gestion, c'est la vocation du contrôleur de gestion. Cet interprète des données financières réalise des budgets prévisionnels et élabore des outils nécessaires au suivi des résultats ou à l'analyse des écarts entre les objectifs définis et les actions réalisées.

David
auditeur,
Ile-de-France

Même dans une grande firme d'audit où tout est organisé et hiérarchisé, je reste libre. Je travaille aussi pour moi, pour mon évolution personnelle tout en gérant un portefeuille de clients importants et variés.

et aux professionnels du recrutement

Thierry Carlier-Lacour
directeur associé
au cabinet de recrutement
Humblot-Grant Alexander

L'expertise est une voie d'accès de plus en plus reconnue aux sommets de la fonction financière et les rémunérations offertes aux diplômés d'expertise comptable dotés de trois années d'expérience sont en croissance forte. L'expert-comptable expérimenté a vécu des deux côtés du miroir alors que les jeunes entrés directement en entreprise ne connaissent que le point de vue de celle-ci. Il est soumis à une rigueur déontologique et juridique qui est un gage de professionnalisme à l'heure de la montée en puissance de la gouvernance des entreprises. Placer un directeur financier issu de l'expertise comptable face aux auditeurs, aux commissaires aux comptes, à l'administration fiscale, constitue une garantie.

”

“

Des diplômés racontent leur expérience en cabinet

Bertrand
expert-comptable indépendant,
Alsace

La création de son propre cabinet seul ou avec des associés correspond à un tempérament :

il faut avoir de la volonté, la fibre commerciale et savoir être à la disposition des clients. Leur reconnaissance pour les conseils apportés est une grande source de satisfaction.

Elise
salariée en cabinet,
Ile-de-France

Dans les grands cabinets, très hiérarchisés, on commence comme assistant, puis on devient assistant confirmé et assez vite responsable de missions puis manager. Cette progression est très motivante.

Julien
collaborateur d'un cabinet
de 65 personnes à Paris

Expert-comptable c'est, à l'échelle d'un cabinet à taille humaine, une relation client forte, un travail en équipe, une implication sur le terrain des associés et managers, et surtout, une grande diversité de missions, tant pour des groupes cotés que pour des PME, à Paris et en province.

”

Au-delà de leur mission première sur les comptes annuels, les experts-comptables sont incontournables sur les grandes problématiques, telles que : la création d'entreprise, l'emploi, la réforme de la fiscalité, les services à la personne, la lutte contre la fraude et le blanchiment de l'argent sale, la responsabilité environnementale et sociale, ...

Les experts-comptables sont près de 18 300 sur toute la France à exercer à titre libéral (après inscription au tableau de l'Ordre des Experts-Comptable). Ils représentent le premier réseau de conseil aux entreprises. Ils emploient 120 000 salariés et 5400 experts-comptables stagiaires qui ont aussi un statut de salarié. Ils interviennent dans plus d'un million et demi d'entreprises.

L'expérience en cabinet est un plus pour intégrer l'entreprise car elle apporte une vision large, une grande capacité d'analyse et de recul. Elle apporte au jeune professionnel le sens de l'organisation et l'esprit d'équipe. Les passerelles entre l'exercice libéral et l'entreprise, et inversement, sont courantes.

Expert-comptable



un métier d'équipe et de passion

Des missions de conseil et d'accompagnement

- Sur le marché des entreprises en appui de la mission comptable : conseil à la création, conseil en gestion pour les opérations de croissance, la maîtrise des coûts, des risques et des crises, optimisation des systèmes d'information, conseil juridique, social et paie, diagnostic export, contrôle interne, missions d'externalisation comptables et non comptables.
- Sur les marchés plus spécifiques tels que : les associations, le secteur agricole, la net-économie, le secteur public, la comptabilité de l'Etat...
- Sur de nouvelles dimensions de l'économie : sécurité environnementale, développement durable, assurance de la qualité, certification...
- Dans les domaines de l'enseignement (charge de cours), de la formation continue (animation de séminaires professionnels) et de la recherche (dans les disciplines comptables et financières).

Des missions dans un cadre réglementé

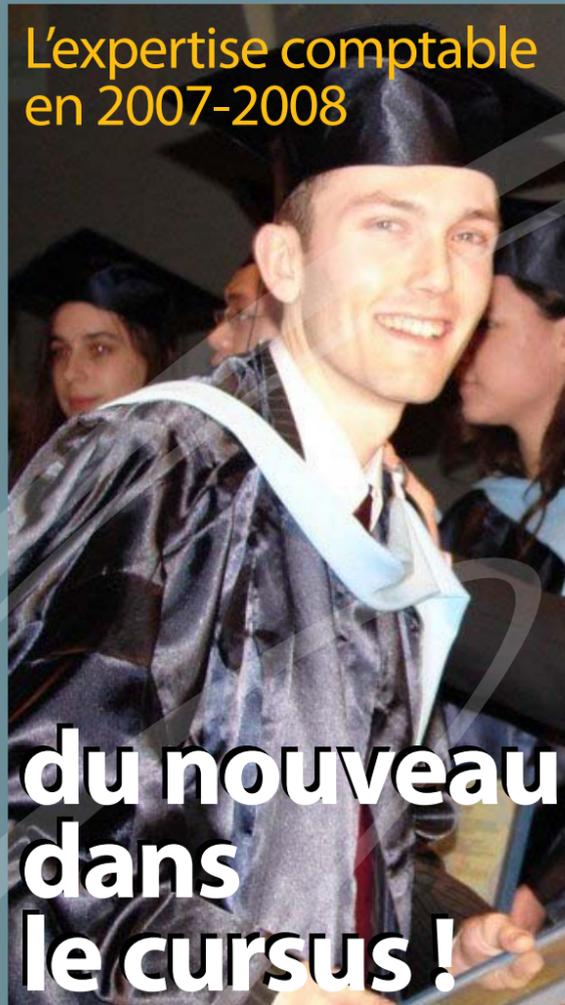
- Préparation et établissement des comptes annuels (bilan, compte de résultat et documents annexes), comptes consolidés, situations comptables périodiques et comptes prévisionnels.
- Production de documents comptables (journaux, grand livre, balance...) permettant de suivre régulièrement la santé de l'entreprise.
- Audit contractuel, missions comptables de natures diverses dont la portée est définie de façon contractuelle avec le chef d'entreprise et en fonction de ses besoins.
- Participation au processus d'élaboration de l'information comptable et financière, étape essentielle permettant aux tiers (salariés, actionnaires et banquiers) d'en savoir plus, de prendre les bonnes décisions et de réaliser les bons investissements.

Des missions légales

- Auprès des comités d'entreprise pour garantir la bonne utilisation des budgets et l'équité entre les salariés.
- Pour la présentation des comptes de campagne lors des périodes de campagne électorale.

Les experts-comptables peuvent aussi être commissaires aux comptes. Mais pour des raisons d'indépendance, ils ne peuvent l'être pour le même client.

L'expertise comptable en 2007-2008



du nouveau dans le cursus!

Des diplômes comptables modernisés et "euro-compatibles"

Cette nouvelle génération des diplômes comptables de l'Etat plus attractive, plus lisible et plus souple, répond à l'exigence de savoirs polyvalents des cabinets et intègre les référentiels éducatifs internationaux qui s'imposent aux professionnels de la comptabilité et de l'audit. En outre, la prise en compte (à compter de 2008) du dispositif "validation des acquis de l'expérience" (VAE) ouvre des perspectives nouvelles d'intégration dans la filière.

Si vous êtes titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, vous pouvez suivre à votre rythme ce cursus de qualité, récemment modernisé, apprécié dans tous les secteurs de l'économie, reconnu en Europe et au niveau international.

Un cursus plus ouvert sur le monde

Le cursus s'est récemment beaucoup enrichi de nouvelles matières qui répondent aux besoins du marché et aux missions des professionnels comptables libéraux. La pratique des langues étrangères, avec l'anglais obligatoire jusqu'au niveau master, est mieux reconnue. L'approche des systèmes d'information est élargie, la communication professionnelle et le management font une entrée très significative tout au long du cursus.

Sont renforcées, les disciplines économiques, financières et de gestion qui concourent à une meilleure compréhension du fonctionnement de l'entreprise.

Une position prééminente est laissée aux disciplines comptables, avec le basculement progressif vers les normes comptables internationales (IFRS), et juridiques, notamment fiscales et sociales, qui fondent l'expertise du futur professionnel.

DCG

Diplôme de Comptabilité et de Gestion niveau licence

Le DCG a une double finalité :

- ouverture sur le marché de l'emploi vers des métiers concrets et en croissance ;
- étape d'un cursus plus long avec la poursuite d'études vers le niveau supérieur, le DSCG, et l'expertise comptable.

Epreuves	Heures ⁽¹⁾	ECTS	Epreuve
1. Introduction au droit	150	12	Ecrit
2. Droit des sociétés	150	12	Ecrit
3. Droit social	150	12	Ecrit
4. Droit fiscal	150	12	Ecrit
5. Economie	210	18	Ecrit
6. Finance d'entreprise	150	12	Ecrit
7. Management	210	18	Ecrit
8. Systèmes d'information de gestion	210	18	Ecrit
9. Introduction à la comptabilité	150	12	Ecrit
10. Comptabilité approfondie	150	12	Ecrit
11. Contrôle de gestion	210	18	Ecrit
12. Anglais appliqué aux affaires	150	12	Ecrit
13. Relations professionnelles	60 + stage 8 semaines	12	Oral
14. Epreuve facultative en langues étrangères		(12)	Ecrit

(1) Durée indicative d'enseignement

Ce diplôme correspondant à 2 100 heures d'enseignement et 180 ECTS ou crédits (niveau licence), comporte 12 épreuves écrites, 1 épreuve orale et 1 épreuve facultative de langue étrangère autre que l'anglais intégré dans les épreuves obligatoires.

BAC + 3

DSCG

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion niveau master

Le DSCG a une double finalité :

- ouverture sur le marché du travail vers des métiers à haute responsabilité ;
- diplôme d'accès en stage professionnel d'expertise comptable dès lors que le candidat possède au moins 4 épreuves de ce diplôme les autres épreuves pouvant être acquises au cours des deux premières années de stage.

Epreuves	Heures ⁽¹⁾	ECTS	Epreuve
1. Gestion juridique, fiscale et sociale	180	20	Ecrit
2. Finance	140	15	Ecrit
3. Management et contrôle de gestion	180	20	Ecrit
4. Comptabilité et audit	180	20	Ecrit
5. Management des systèmes d'information	140	15	Ecrit
6. Epreuve orale d'économie partiellement en anglais	120	15	Oral
7. Relations professionnelles	60 + stage 12 semaines	15	Oral
8. Epreuve facultative		(15)	Ecrit

(1) Durée indicative d'enseignement

Ce diplôme correspondant à 1 000 heures d'enseignement et 120 ECTS ou crédits (niveau master), comporte 5 épreuves écrites, 2 épreuves orales et 1 épreuve facultative de même nature que pour le DCG

BAC + 5

DEC

le Diplôme d'Expertise Comptable

Très recherché dans les milieux d'affaires, le diplôme d'expertise comptable couronne un parcours équilibré entre un enseignement initial fort et une période de formation pratique. Il est adapté aux exigences des directives européennes et des standards internationaux et ouvre la voie à une grande diversité de métiers à hautes responsabilités.

Une période de pratique professionnelle : le stage

D'une durée de 3 ans, imposée au niveau international, le stage pratique sur le terrain est essentiel dans la formation du futur expert-comptable. Il fait partie intégrante du cursus. Il en est la clé de la réussite et fonde la réputation du diplôme. Le stage équivaut à un premier emploi.

"Depuis quelque temps, les annonces de recrutement mettent explicitement en avant l'exigence du diplôme d'expertise comptable, et ce sésame est de plus en plus avancé par les candidats dans les entretiens d'embauche". (Le Monde Economie, 06.02.07)

BAC + 8

C'est à la rentrée de septembre 2007 que les 1ers enseignements du DCG et du DSCG se mettent en place et les 1ères épreuves en 2008. La session d'examen 2007 est la dernière pour les DPECF, DECF et DESCF.

De 1981-1988 à 2007-2008 dispositif transitoire

Les candidats titulaires du DESCF et de l'attestation de fin de stage peuvent s'inscrire aux épreuves du diplôme d'expertise comptable. Ceux qui souhaitent obtenir le DSCG, pour justifier d'un diplôme de niveau master (bac + 5), doivent passer 1 épreuve au moins (hors épreuve facultative) de ce diplôme.

Le DESCF est un des deux diplômes, l'autre étant le DSCG, autorisant l'accès au stage d'expertise comptable. Les candidats titulaires du DESCF incomplet peuvent (à compter de 2008) s'inscrire en stage dans les conditions prévues par le nouveau dispositif et en utilisant leurs équivalences. *cas particuliers : se renseigner auprès des Conseils de l'Ordre*

Les étudiants engagés dans le cursus actuel basculeront dans le nouveau régime à compter de la session 2008 en utilisant les équivalences prévues (tableau ci-après) et en conservant les notes obtenues pour chacune des épreuves (sans les coefficients).

Des voies d'accès facilitées vers la filière de l'expertise comptable

Le rattachement au schéma LMD (licence – master – doctorat) facilite la correspondance entre les diplômes comptables de l'Etat et les études universitaires.

Le report possible, pour chacune des épreuves, des notes à partir de 6/20 permet de faire jouer la compensation des notes au niveau global.

Le jeu des dispenses, système unique dans l'enseignement supérieur, permet l'entrée dans le cursus de candidats d'origines diverses :

écoles de commerce, écoles d'ingénieur, BTS, DUT Master de gestion...

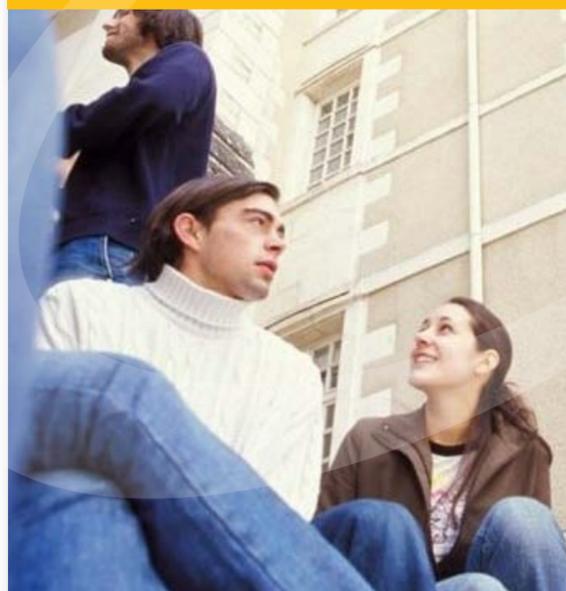
Enfin, la traduction de chaque épreuve en ECTS (european credit transfert system), sorte de devise destinée à faciliter les échanges, permet de faire reconnaître ses acquis de formation dans n'importe quelle université européenne.

	Niveau L (DCG)										Niveau M (DSCG)									
	Intro. au Droit	Sociétés	Droit social	Droit fiscal	Economie	Finance d'entreprise	Management	S.I. de gestion	Intro comptabilité	Compta approfondie	Contrôle de gestion	Anglais des affaires	Rel. Prof. 1	Gestion jur. fis. soc.	Finance	Mgt et cont. de gest.	Compta et audit	Management des SI	Oral déco / anglais	Rel. Prof. 2
DPECF	x																			
DPECF																				
DPECF																				
DPECF																				
DECF																				
DECF																				
DECF																				
DECF																				
DESCF																				
DESCF																				
DESCF																				
DESCF																				

Avec le DCG vous pourrez occuper des postes à responsabilité :

- en entreprise : spécialiste de la comptabilité générale, financière, clients, stocks, trésorerie, paie, animateur et formateur d'équipes comptables, contrôleur de gestion...
- en cabinet : assistant qualifié puis superviseur, gestion d'un portefeuille client, établissement des comptes annuels, bilan et comptes de résultat, suivi des stocks, établissement des paies, missions d'audit ou de conseil, par exemple : mise en place de systèmes d'information, conseil fiscal, en organisation, en management financier...

L'accès aux épreuves du DCG est de plein droit pour tous les titulaires du baccalauréat ou d'un titre ou diplôme équivalent. Une seule session d'examen par an est prévue, au mois de juin.



Une formation initiale pour l'acquisition des savoirs

D'une durée de 5 années, cette formation s'organise en 2 étapes chacune validée par un diplôme correspondant à différents niveaux de qualification sur le marché du travail :

- le DCG, diplôme de comptabilité et de gestion, niveau licence ;
- le DSCG, diplôme supérieur de comptabilité et de gestion, niveau master.

En cycles longs, courts ou en alternance, de nombreuses filières conduisent à l'un ou l'autre des diplômes comptables de l'Etat, quels que soient votre profil et votre parcours initial.

A titre indicatif, vous pouvez préparer les épreuves du DCG en 3 ans au sein de lycées publics ou privés sous contrat. Vous pouvez choisir de commencer par une filière courte de type BTS ou DUT, formations en 2 ans et bénéficier ainsi de dispenses d'épreuves. Les étudiants issus de ces filières peuvent poursuivre vers le DCG, et au-delà le cas échéant, en rejoignant une licence professionnelle (programme en un an) ou l'année 3 d'une licence de gestion (licence générale), ou en rejoignant un des lycées publics ou privés préparant le DCG.

La filière universitaire dédiée à l'expertise comptable passe par le master Comptabilité Contrôle Audit, CCA, mis en place au cours des années 2004-2006 pour succéder à la MSTCF. Le master CCA est un cursus en 2 ans accessible aux titulaires d'une licence ou d'un diplôme gradué licence (bac + 3) dont le DCG. Tous les masters "mention ou spécialité CCA" procurent les mêmes dispenses d'épreuves du DSCG, c'est-à-dire toutes à l'exception des deux épreuves obligatoires.

“

Depuis quelque temps, les annonces de recrutement mettent explicitement en avant l'exigence du diplôme d'expertise comptable, et ce sésame est de plus en plus avancé par les candidats dans les entretiens d'embauche".

(Le Monde Economie, 06.02.07)

”

Où préparer le DCG et le DSCG ?

L'INTEC, le principal institut du CNAM, propose un cursus complet calqué sur les diplômes comptables de l'Etat. Le niveau licence de l'INTEC s'intitule DGC, diplôme de gestion et de comptabilité, et procure la dispense du DCG de l'Etat. Le niveau master s'intitule le DSGC, diplôme supérieur de gestion et de comptabilité, et procure les mêmes dispenses d'épreuves du DSCG de l'Etat que le master CCA.

Les étudiants issus des écoles de commerce, des grandes écoles et des écoles d'ingénieur bénéficient également de dispenses et d'un accès simplifié au stage d'expertise comptable.

Enfin, diverses écoles privées proposent un parcours complet de préparation au DCG et au DSCG.

Avec le DSCG en plus des fonctions précédemment citées, vous pourrez évoluer :

- en entreprise : comme responsable de la comptabilité ou du contrôle de gestion, analyste financier, directeur des services administratifs, comptables et/ou financiers, des ressources humaines, ...
- en cabinet : comme responsable de mission, manager, senior manager, fondé de pouvoir, avant de devenir ultérieurement associé à part entière.

L'accès aux épreuves du DSCG est ouvert aux titulaires du DCG et à tout titulaire d'un master ou d'un diplôme gradué master délivré en France ou dans un autre Etat de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Les 2 épreuves "Gestion juridique, fiscale et sociale" et "Comptabilité et audit" sont obligatoires et ne peuvent faire l'objet de dispense. Seules 2 voies peuvent offrir une équivalence à ces 2 épreuves : la VAE et, à titre transitoire, l'épreuve "droit et comptabilité" du DESCF (régime de 1988). Une seule session par an est prévue, début octobre.

“

Extrêmement souple, le cursus d'expertise comptable est un dispositif à l'image du métro dans lequel on monte et on descend à différentes stations, par opposition au pipe-line qui ne connaît qu'une seule entrée et une seule sortie comme c'est le cas pour les études de médecine".

(Alain, professeur des universités, 2006)

”

La pratique professionnelle ...

Les salaires

Expert-comptable

Les salaires annuels brut varient en moyenne de 24 000 € pour un expert-comptable stagiaire de 1ère année (Paris) 68 000 € pour un expert-comptable salarié expérimenté. Un expert-comptable peut gagner jusqu'à 100 000 € net.

Commissaire aux comptes

A titre indicatif, un manager salarié d'un cabinet d'audit gagne de 60 000 € à 110 000 € bruts par an.

Contrôleur de gestion

Expérimenté, il gagne en moyenne 45 000 € brut par an.

Auditeur interne

La rémunération brute annuelle d'un débutant oscille entre 30 000 € et 40 000 €.

L'étape du stage professionnel, d'une durée de 3 ans, est primordiale et apporte toute sa valeur ajoutée à ce cursus. Le stage optimise l'insertion dans des métiers de haute technicité dans les domaines de l'audit et du conseil. Il constitue une vraie formation spécialisée durant laquelle l'expert-comptable stagiaire réalisera des missions variées sous la responsabilité d'un maître de stage lui-même expert-comptable et, dans la plupart des cas, commissaire aux comptes. Outre ses travaux en cabinet, l'expert-comptable stagiaire participe à des journées de formation organisées par la profession et destinées à lui apporter une culture professionnelle approfondie et à le préparer aux épreuves finales du diplôme d'expertise comptable.

une entrée facilitée dans la vie active

Le stage s'accomplit généralement à plein temps dans un cadre réglementaire intégrant les différentes formes d'exercice professionnel. "Expert-comptable stagiaire" est un titre professionnel délivré après inscription en tant que tel au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et qui s'ajoute à un statut de salarié. L'expert-comptable stagiaire est rémunéré par son employeur.

Le diplôme d'expertise comptable

Le diplôme d'expertise comptable est décerné aux candidats titulaires du DSCG ou, à titre transitoire du DESCF (régime de 1988), ayant accompli leur stage professionnel de 3 ans et réussi les 3 épreuves suivantes :

- la rédaction et la soutenance d'un mémoire ;
- l'épreuve écrite portant sur la révision légale et contractuelle des comptes (cas pratique) ;
- l'entretien individuel avec un jury sur le déroulement du stage et la pratique professionnelle.

Ces 3 épreuves peuvent être passées au cours d'une même session d'examen (2 par an en mai et novembre) ou sur plusieurs fois.

Le mémoire d'expertise comptable

Il s'agit d'un travail personnel de réflexion et de synthèse. Les candidats sont guidés pour la recherche du sujet et la réalisation du mémoire par leur maître de stage. Des journées de formation sont également prévues dans le parcours de formation du stagiaire. Le sujet du mémoire doit être original et traiter de thèmes liés à l'activité de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes. Il doit apporter une valeur ajoutée à la problématique posée. L'épreuve du mémoire peut être dissociée des 2 autres épreuves finales.

Chaque année, de nombreux mémoires sont publiés par Expert Comptable Média (ECM) et primés par la profession (prix aux meilleurs mémoires).

Les mémoires sont consultables sur le site : www.bibliotique.com